



# COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU GIENNOIS (S.M.P.G.)

Loiret – Sous-Préfecture de Montargis

Siège social :  
Centre administratif de Gien  
3 chemin de Montfort  
45500 GIEN

## Séance du 04 Février 2016

Nombre de délégués	31
Présents	21
Votants	21

L'an deux mille seize, le quatre février à 18h00, les membres du Comité Syndical du S.M.P.G. se sont réunis en séance publique, salle du Conseil de la Mairie de Poilly-lez-Gien, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POUIGNY, Président.

Date de la convocation : 21 janvier 2016

**Délégués votants :** Messieurs MARQUET, CHABOREL, HENRY, POUIGNY, RIGAL, LECHAUVE, THIEBAUT, GALERA, GEOFFRENET, GERVAIS, Philippe BERTRAND, DESBOIS, RAT, VIDAL.  
Mesdames LE HARDY, FROTTIER, GANNE, JOSEPH, STRYKALA, DANIEL et BLOUET.

**Délégués absents excusés :** Ms DARMOIS, BOULEAU, GIRAULT, Alain BERTRAND, CHOLLET, CROISSANT. Mme LOSKOFF.

**Délégués titulaires absents :** Messieurs CHAUVETTE, COIGNET, LOFFROY, GOIRAND, BODIER, MASSE. Mmes PERRON, MEUNIER et CHELLY.

### **Présents :**

Messieurs BONGIBAUT, POULAIN, PLANCQUEEL, Mme BEAUDET, délégués suppléants.  
Madame QUAIX Conseillère Départementale.  
M. COUSIN, Président du Conseil de Développement.  
Mesdames PARIS, Agent de Développement, ALLIONE, Chargée de Missions du SMPG.

### **Absents excusés :**

Madame LECLERCQ, Conseillère Régionale.  
Madame BEAUPERE, Conseillère technique Conseil Régional.

## Procès-verbal de la séance

-----

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance. Il remercie M. Alain CHABOREL, Maire de Poilly-lez-Gien, d'accueillir ce premier Comité Syndical de l'année 2016 dans sa salle du Conseil municipal.

Monsieur le Président demande à l'assemblée si elle accepte que le point n°6 à l'ordre du jour puisse être évoqué en début de séance. Les membres acceptent.

Monsieur le Président commence par le premier point à l'ordre du jour :

### **1 – PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 03 NOVEMBRE 2015**

Monsieur le Président demande que le compte-rendu du dernier Comité Syndical soit approuvé.

**Le Compte-rendu de la séance du 03 Novembre 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**



## **2 - PRESENTATION DE LA FILIERE BOIS ET DES SYSTEMES DE CHAUFFERIE BOIS PAR « ARBOCENTRE »**

Monsieur Olivier SILBERBERG, de l'association « Arbocentre » présente la filière bois et de son potentiel de développement sur le territoire.

*Le document de présentation sera adressé à tous les membres.*

### Débats :

M. MARQUET s'interroge sur la nécessité de mobiliser un agent communal dédié à la surveillance de la chaudière bois.

M. DESBOIS indique que pour la chaudière installée à Beaulieu s/Loire cela n'a pas été nécessaire. La maintenance se déroule une fois/semaine afin de vider les cendres et un entretien annuel a lieu. Il faut penser à commander des plaquettes. L'installation d'une alarme en cas de panne d'alimentation est également à conseiller.

La commune de Beaulieu s/Loire n'a constaté aucun dysfonctionnement depuis que la chaudière a été installée il y a 3 ans et s'approvisionne en bois à Coullons.

M. SILBERBERG précise que le Pays du Giennois possède une seule plateforme d'approvisionnement à Coullons. Si la demande augmente, une offre complémentaire n'est pas à exclure.

M. HENRY s'interroge de l'origine géographique des chaudières bois.

M. SILBERBERG répond que les 4 plus grandes marques de chaudières sont autrichiennes et que ce sont les plus répandues sur le marché, avec un bon service après-vente.

Mme BLOUET s'interroge sur l'émission de CO2 et de poussières de bois.

M. SILBERBERG indique que le cycle du carbone est considéré comme nul du point de vue du réchauffement climatique. On considère que le CO2 absorbé par le bois équivaut à celui rejeté lorsqu'il est brûlé.

Pour les poussières de bois, les chaudières autrichiennes respectent les normes en vigueur et installent des filtres sur les grosses installations.

M. LECHAUVE souhaite connaître le retour sur investissement.

Pour un investissement de 100.000 euros, M. SILBERBERG indique qu'avec une subvention le retour sur investissement est en-dessous de 10 ans et sans subvention il est d'environ 15 ans. Economie de 10.000 € par an estimée.

M. GEOFFRENET s'interroge sur la durée de vie d'une chaudière.

M. SILBERBERG répond environ 20 ans. Elle est plus importante pour les bâtiments/silots.

Il précise que le coût d'une chaudière bois se répartit est de 50% pour l'acquisition de la chaudière et 50% pour l'installation des bâtiments/silots.

**M. SILBERBERG informe les communes qu'Arbocentre réalise des pré-études de faisabilité gratuites. Les projets peuvent ensuite être subventionnés à 50% par l'ADEME et la Région.**

**Toutes les communes intéressées par ce pré-diagnostic gratuit sont invitées à prendre contact avec M. SILBERBERG ou avec Mme PARIS du Pays du Giennois.**

Les premières communes à être intéressées par ce diagnostic sont : Poilly lez Gien, St Martin sur Ocre, Saint-Gondon et Bonny sur Loire

Monsieur le Président remercie M. SILBERBERG pour sa présentation et reprend l'ordre du jour.



### **3 - DELIBERATION N° 01-2016 : PRESENTATION DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 2016**

Le Président rappelle les références :

La Loi d'Orientation n°92-125 du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République a défini certaines dispositions dont l'objectif est de parfaire l'information des habitants sur les affaires locales.

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rend obligatoire le débat sur les orientations générales du budget, sachant que les dispositions de cet article s'appliquent aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunales, qui comprennent au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

#### **ORIENTATIONS :**

Le 1<sup>er</sup> objectif de notre structure est de poursuivre la mise œuvre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays du Giennois, signé le 07 novembre 2014.

Le 2<sup>ème</sup> objectif est la réalisation d'un Contrat Local de Santé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé.

Le 3<sup>ème</sup> objectif concerne l'approbation SCoT sur le territoire du Pays du Giennois.

Le 4<sup>ème</sup> objectif est le suivi et la mise en œuvre de l'étude « Trame Verte et Bleue ».

Le 5<sup>ème</sup> objectif est le développement des circuits courts à la commercialisation pour le territoire du Pays du Giennois.

De plus, nous souhaitons maintenir les partenariats engagés par le Pays avec la Région Centre-Val de Loire, le Département du Loiret, l'Etat et les autres partenaires. D'autres partenaires seront également sollicités notamment des acteurs locaux avec des réunions du Conseil de développement.

#### **INVESTISSEMENTS :**

Pour l'année 2016, le budget d'investissement sera dédié au suivi du SCoT, avec son approbation.

Les autres dépenses d'investissement concerneront l'achat de matériel informatique et mobilier.

#### **FONCTIONNEMENT :**

##### **DEPENSES :**

Le fonctionnement des services organisés par notre Syndicat Mixte porte sur :

##### **\* Administration générale :**

La gestion administrative de notre syndicat, le suivi et la coordination du Contrat de Pays et l'animation du Conseil de Développement.

##### **\* Charges de personnel :**

- Un Agent de Développement, Mme Anne-Sophie PARIS, assurant les missions de gestion et d'organisation de la structure, de mise en place, d'étude et de suivi des dossiers de demande de subvention dans le cadre du Contrat Régional de Pays,



- Une Chargée de mission Aménagement et Développement, Mme Elodie ALLIONE, assurant des missions de mise en œuvre et de suivi d'études relatives à l'Agenda 21, le SCoT et la TVB.

- Une Assistante de Développement, Mme Clara LEGAVRE, assurant spécifiquement les tâches relatives à l'Artisanat / Commerce et Tourisme.

- Un Animateur – Animatrice Santé, en cours de recrutement, assurant les missions de mise en œuvre et de suivi du Contrat Local de Santé.

### **\* Opérations individualisées :**

#### **✓ Trame Verte et Bleue (TVB) :**

Cette année sera consacrée au suivi et à la réalisation d'actions dans le cadre de l'étude TVB.

#### **✓ Tourisme :**

Renforcement et amélioration de la communication en ce qui concerne la promotion touristique du Pays :

- Mise à jour du site internet,
- Lancement d'une réflexion sur la structuration du développement touristique du territoire autour d'axes d'intervention à identifier.

#### **✓ Contrat Local de Santé :**

Cette année sera consacrée à la mise en œuvre et au suivi du Contrat Local de Santé du Pays du Giennois.

### **RECETTES :**

Toutes ces actions et le fonctionnement général de notre Syndicat Mixte seront financés par les contributions des 3 Communautés de Communes de notre territoire, par les subventions de fonctionnement du Conseil Régional et autres partenaires selon les opérations en cours.

Des subventions seront escomptées pour toutes les actions menées par le Syndicat Mixte du Pays du Giennois en tant que maître d'ouvrage.

**Après cette présentation, les membres présents ont pris acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2016.**

### **4 - DELIBERATION N° 02-2016 : ADOPTION DES NOUVEAUX CHIFFRES DE L'INSEE 2013 DES COMMUNES DU PAYS DU GIENNOIS POUR LE CALCUL DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE**

Les populations légales millésimées 2013 entrent en vigueur le 1er janvier 2016. Elles ont été calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003. (cf. <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/default.asp>).

Les chiffres (population totale) sont les suivants :

<b>Communes de CC de Briare</b>	<b>Population totale</b>
Adon	228
Batilly en Puisaye	122
Bonny/Loire	2 059
Breteau	103
Briare	5 924
La Bussière	839
Champoulet	46
Dammarie en Puisaye	179



Escrignelles	56
Faverelles	154
Feins en Gâtinais	43
Ousson/Loire	755
Ouzoüer/Trézée	1 228
Thou	239
<b>TOTAL</b>	<b>11 975</b>

<b>Communes CC de Chatillon/Loire</b>	<b>Population totale</b>
Autry le Châtel	1 057
Beaulieu/Loire	1 845
Cernoy en Berry	478
Chatillon/Loire	3 223
Pierrefitte es Bois	293
St Firmin/Loire	556
<b>TOTAL</b>	<b>7 452</b>

<b>Communes de CC Giennoises</b>	<b>Population totale</b>
Boismorand	893
Coullons	2 527
Gien	15 158
Langesse	77
Le Moulinet/Solin	142
Les Choux	504
Nevoy	1 230
Poilly lez Gien	2 451
St Brisson/Loire	1 050
St Gondon	1 165
St Martin/Ocre	1 279
<b>TOTAL</b>	<b>26 476</b>

<b>Total Population Pays du Giennois</b>	<b>45 903</b>
--	---------------

Il est proposé de retenir la population totale avec double compte comme présenté ci-dessus pour le calcul de la contribution annuelle par habitant des membres du SMPG pour l'année 2016.

- **Communauté de Communes du Canton de Briare : 11 975 habitants.**
- **Communauté de Communes du Canton de Châtillon sur Loire : 7 452 habitants.**
- **Communauté des Communes Giennoises : 26 476 habitants.**

**L'adoption des nouveaux chiffres de l'INSEE 2013 entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et servant au calcul de la contribution annuelle 2016 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### **5 – DELIBERATION N°03-2016 : ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT DE LA COMMISSION « AGRICULTURE » DU SMPG**

Le Président indique qu'il a reçu en date du 04 janvier 2016 un courrier de Monsieur Michel LECHAUVE, Président de la Commission Agriculture du SMPG.



M. LECHAUVE indique que compte tenu de ses responsabilités communales, intercommunales et départementales, il ne lui est plus possible de dégager du temps suffisant pour assurer le suivi et l'animation du groupe de travail « Agriculture ». De ce fait, il démissionne et souhaite être remplacé.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des candidats.

- M. Hubert POULAIN, Président du Groupement de Développement Agricole Loire-Forêt, se déclare candidat et se présente.
- Aucun autre candidat ne se déclare.

Le Président demande à l'assemblée si elle souhaite voter à main levée ou à bulletin secret. L'assemblée indique vouloir voter à main levée et le Président procède alors au vote.

**Monsieur Hubert POULAIN est élu Président de la Commission Agriculture du Syndicat Mixte du Pays du Giennois à l'unanimité des membres présents et représentés, avec : 0 voix contre, 0 abstention, 21 voix pour. Il est immédiatement installé à ce poste.**

## **6 - ETAT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE « TRAME VERTE ET BLEUE »**

Le Président propose une présentation de l'état d'avancement de l'étude TVB.

*Le document de présentation sera adressé à tous les membres.*

L'étude TVB se décompose en deux phases :

- 1/ Diagnostic cartographique du réseau écologique – Mars à Novembre 2015
- 2/ Elaboration du programme d'actions – Décembre 2015 à Mars 2016

Les cartographies du réseau écologique ont été validées par les membres du Bureau le 10 novembre dernier et ont été envoyées aux 31 communes pour avis.

**Le rapport de synthèse de cette phase 1 vient d'être remis au Pays et est en cours de relecture. Dès sa validation, il sera envoyé aux élus.**

Une tournée en bus a été réalisée le 10 novembre dernier pour visualiser concrètement sur le territoire des éléments de la TVB. Cette sortie a été bien appréciée des participants.

Aujourd'hui nous sommes dans la phase 2 avec déjà quatre réunions de travail sur l'élaboration concertée du programme d'actions.

Environ 12 fiches-actions sont pressenties, avec pour thème notamment :

- L'intégration de la TVB dans les PLU,
- La lutte contre les espèces invasives,
- La mise en place de contrats territoriaux,
- La sensibilisation des habitants, des élus, et des agents aux pratiques de gestion favorables à la biodiversité,
- La réalisation d'Inventaires de la Biodiversité Communale (subventionnés à 80%),...

### Calendrier à venir :

- Envoi du rapport de synthèse de la phase 1 aux élus,
- Organisation d'un atelier participatif ?
- Réunion de restitution de la phase 2 en Bureau/Comité de pilotage,
- Réunion publique de sensibilisation des habitants (sous forme d'ateliers),
- Mise en œuvre du programme d'actions.



## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

- **Point sur le SCoT du Pays du Giennois**

M. POUIGNY rappelle la tenue d'une réunion avec les Personnes Publiques Associées le 10 février 2016. Le SCoT devrait être approuvé lors du prochain Comité Syndical du 29 mars 2016.

- **Point sur la mise en place d'une réflexion sur les circuits courts**

M. POUIGNY informe l'assemblée que la Chambre d'Agriculture a été mandatée pour accompagner le Pays dans la mise en place d'une démarche de Circuits courts alimentaires, notamment à destination de la restauration collective.

Une réunion d'information à destination des élus et des agriculteurs du Pays se tiendra le Mardi 23 février 2016 à 14h au CSC de Briare.

- **Point sur la mise en place du Contrat local de Santé**

M. POUIGNY rappelle que depuis mai 2015, les élus du Pays du Giennois ainsi que les professionnels de santé ont participé à la mise en place du Diagnostic Local de Santé.

Lors du Comité Syndical du 03 Novembre 2015, le Président a présenté à tous les membres présents la réflexion en vue d'élaborer un Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays du Giennois.

Il a été délibéré et approuvé la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) qui permettrait de maintenir et de structurer l'offre de santé pour réduire les inégalités sociales et territoriales et la création d'un poste d'animateur de Santé.

Le Président indique qu'après s'être assuré de l'obtention de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil Régional du Centre-Val de Loire, le recrutement a été lancé en janvier pour une audition des candidats le 12 février 2016.

Afin d'établir la demande de subvention auprès de l'ARS, le Président demande à ses membres de mettre ce nouveau point à l'ordre du jour afin d'en délibérer. Les membres acceptent.

### **Délibération n°04-2016 : Demande de subvention 2016 pour l'accompagnement du Contrat Local de Santé – Mission d'animation territoriale de Santé auprès de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire**

Le Président sollicite la participation de l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire afin de soutenir le SMPG dans le recrutement d'un animateur de Santé, à partir du 1<sup>er</sup> Mars 2016.


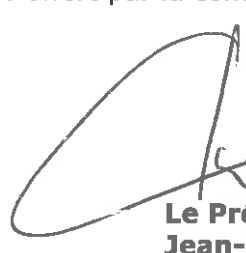
**La demande de subvention pour l'accompagnement du Contrat Local de Santé – Mission d'animation territoriale de Santé auprès de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

---

**Le Président annonce la date du prochain Comité Syndical qui se tiendra le : Mardi 29 Mars 2016 à 18h00.**

**Le Président clôture la séance à 19 h 15.**

De même qu'à Chatillon-sur-Loire lors du Comité syndical du 16 septembre 2015, la séance de ce jour s'est terminée autour d'un verre de l'amitié offert par la commune d'accueil.



**Le Président,  
Jean-Pierre POUIGNY**